

ASSOCIATION “MUSIQUE ACCORD”

(Loi 1901)

Dixième Académie Musicale en Dauphiné

Du vendredi 8 juillet au dimanche 17 juillet 2011

Cette Académie soutenue par le Conseil Général de l'Isère, s'adresse à tout pianiste, violoniste, altiste, violoncelliste ou saxophoniste. Elle réunit une trentaine de stagiaires de deuxième et troisième cycles des conservatoires et écoles de musique souhaitant perfectionner leur technique instrumentale et pratiquer la musique d'ensemble en duo, trio ou quatuor avec piano. Pour cela, chaque instrumentiste fera partie d'un groupe adapté à son âge et à son niveau, et un programme lui sera attribué fin juin.

Les professeurs, tous concertistes, orientent le travail sur la justesse, l'équilibre, la dynamique et l'esthétique des ensembles. Ils souhaitent accompagner les stagiaires à leur plus haut niveau.

L'Académie a lieu au « **Boustigue Hôtel** », situé au-dessus du village pittoresque de CORPS, à 1 230 mètres d'altitude, dans un environnement exceptionnel, à la limite du département de l'Isère et des Hautes-Alpes, au point de convergence des vallées du Valgaudemar, du Champsaur et du Dévoluy, et à la porte du Parc des Écrins. (www.hotelboustigue.com).

Des activités de loisirs encadrées sont prévues permettant la détente des stagiaires (piscine, tennis, billard, promenades, jeux de société...).

Ainsi, les meilleures conditions sont-elles réunies pour faire de cette Académie un moment privilégié d'étude pour les petits comme pour les grands.

Accueil et Hébergement :

- L'accueil des stagiaires aura lieu le **vendredi 8 juillet 2011 entre 15 heures et 18 heures** au “Boustigue Hôtel” (route de la Salette – consulter le plan d'accès sur les plaquettes).
- Le solde du stage sera réglé sur place, le jour de l'arrivée. En cas de désistement, les arrhes versées ne seront pas remboursées, sauf cas de force majeure. L'adhésion et les frais de dossier restent acquis quelles que soient les causes du désistement.
- Les stagiaires sont logés au “Boustigue Hôtel” en chambres doubles ou triples. Les repas sont pris à la salle à manger du restaurant. (Tél. 04 76 30 07 07).

Cours :

Les Cours sont dispensés par les professeurs au “Boustigue Hôtel” dans des salles mises spécialement à la disposition des stagiaires. Les partitions seront envoyées fin juin.

1) Matin :

- **08 h 30 – 09 h 00** : Petit déjeuner.
- **09 h 00 – 12 h 00** : Cours individuels pendant toute la durée du stage, et/ou travail personnel.
- **12 h 30 – 13 h 30** : Déjeuner.

2) Après-midi :

- **13 h 30 – 15 h 45** : Des moments de détente sont proposés aux stagiaires : (piscine, tennis, promenades, jeux de société...). Les professeurs, ainsi qu'un animateur titulaire du BAFA, veilleront à tous les déplacements des stagiaires et encadreront les mineurs pendant la totalité du séjour.
- **15 h 45 – 16 h 15** : Goûter.
- **16 h 15 – 19 h 15** : Musique de chambre : les groupes sont pris en charge par les professeurs.
- **19 h 30 – 20 h 30** : Dîner.
- **20 h 30 – 22 h 00** : orchestre.

Particularités :

- Un concert de clôture sera donné par tous les stagiaires le dimanche 17 juillet 2011 à 16 h 00 en l'Église de CORPS. Tous les parents et amis qui le désirent pourront, ce jour-là, prendre leur repas au “Boustigue Hôtel”.
- Le samedi 16 juillet à 18 h un concert apéritif sera donné par les stagiaires dans les jardins de l'hôtel.
- Quelques aubades musicales seront données dans le village de Corps.
- Tous les instrumentistes à cordes doivent prévoir un reméchage, avoir un jeu de cordes de rechange et de la colophane en bon état.
- Monsieur Démarais, luthier, résidant 4 rue de la station Ponsard, 38100 Grenoble, accordera aux stagiaires, instrumentistes à cordes, une remise, valable du 1^{er} juin au 15 septembre sur présentation d'un bon qui leur sera envoyé. Celle-ci sera de :
 - 15% sur les réparations et accessoires (cordes, étuis, sourdines...), et de
 - 10% sur les instruments et archets